

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 38

OCTOBRE ∞ NOVEMBRE ∞ DÉCEMBRE 2008

- ◆ CONSEILS MUNICIPAUX DES 22 OCTOBRE ET 26 NOVEMBRE 2008
- ◆ INFORMATIONS DIVERSES
- ◆ UN PEU D'HISTOIRE
- ◆ MANIFESTATIONS



L'information en permanence sur www.cunac.fr



*Monsieur le Maire et l'équipe municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année*

CONSEIL DU 22 OCTOBRE 2008

➤ DÉCISIONS DU MAIRE

➔ Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du bâtiment communal, Place du Mail.

➔ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du bâtiment communal, Place du Mail.

➔ Encasement du solde de l'indemnité différée, versé par l'assurance Groupama d'oc, suite à l'incendie du bâtiment communal Place du Mail le 13 avril 2006.

➔ Contrat d'assurance du personnel communal

A compter du 1^{er} janvier 2009, Monsieur le Maire décide d'adhérer au contrat-groupe proposé par le Centre de Gestion afin d'améliorer la couverture de la commune en cas de maladies ou accident du personnel communal.

➔ **Contrat d'entretien des locaux scolaires et périscolaires :** après avoir contacté plusieurs sociétés, c'est l'entreprise de nettoyage Dubosclard, domiciliée à Albi, qui a réuni les meilleures conditions et été choisie.

➤ CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Le projet porte sur la construction de trois logements sociaux : deux logements en réhabilitation pour une superficie totale d'environ 185 m² et un logement neuf (extension) d'environ 80 m².

Monsieur le Maire présente l'avant-projet sommaire de l'architecte et donne l'estimation des coûts globaux : environ 470 000 € HT

➤ RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA C2A

Monsieur le Maire communique au Conseil le rapport d'activités 2007 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, conformément à l'article L 5211-39 du Code général de collectivités territoriales.

Le Conseil acte ce rapport.

➤ RÈGLEMENT ET CONVENTION DE L'ESPACE ASSOCIATIF

Madame Delphine Deshaies-Galinié, présidente de la Commission jeunesse, sport et culture, porte à la connaissance du Conseil une proposition de règlement intérieur et de convention d'utilisation de l'Espace associatif.

Le Conseil approuve ces documents et autorise Monsieur le Maire à les mettre en application.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Conseil d'école :** Alain Grimal, président de la Commission scolaire et périscolaire rapporte les points abordés lors du Conseil d'école qui s'est tenu le 21 octobre 2008.

➔ **Point sur les travaux en cours :**

- ☞ Arrêts de bus : implantation des panneaux, marquage au sol sur 15 m.
- ☞ Demande de chiffrage du futur rond-point des Sittelles.
- ☞ Pont de la Rasclette : commande de fer forgé.
- ☞ Rideau métallique pour la Salle de sports.
- ☞ Nouvelle porte pour le local des produits d'entretien à l'école (mis à disposition de l'entreprise Dubosclard).

➔ **Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 :** elle se déroulera le dimanche 9 novembre 2008 en présence de la Fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA).

➔ **Édition 2009 du « Guide pratique de Cunac » :** la maquette est en préparation par la Commission

communication. Ce nouveau guide sera présenté le 11 janvier 2009 lors de la cérémonie des vœux.

CONSEIL DU 26 NOVEMBRE 2008

➤ PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS (C2A)

Christine DEVOISINS, vice-présidente déléguée de la C2A aux relations extérieures, proximité et attractivité du territoire et Corinne DAMPIERRE directrice générale des services à la C2A sont venues rencontrer le Conseil de Cunac, sur invitation de Monsieur le Maire. Le but de cette rencontre était de présenter les fondamentaux de la C2A et les réalisations pour l'année 2007 au sein de la C2A.

Tout d'abord, Madame DAMPIERRE développe les repères et perspectives de la C2A, rappelle les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives ainsi que le fonctionnement du Conseil communautaire, des bureaux et également des commissions thématiques.

Actuellement en France, il existe 14 communautés urbaines de plus de 500 000 habitants, 164 communautés d'agglomération de plus de 15 000 habitants et 2 900 communautés de communes couvrant des territoires plus ruraux. D'ici 2010, toutes les communes devront adhérer à une communauté.

Madame DAMPIERRE précise aussi que les services fonctionnels de la C2A sont au service des communes qui en font la demande, afin de leur apporter un appui technique.

Ensuite, Madame DEVOISINS détaille et commente le rapport annuel d'activité 2007 de la C2A, compétence par compétence.

Monsieur le Maire remercie les intervenantes pour leur présentation claire, synthétique et documentée des diverses facettes des compétences de la C2A.

➤ FONDS DE CONCOURS C2A

Dans sa dernière séance, le Conseil communautaire de la C2A a attribué à notre commune un fonds de concours d'un montant de 12 521 € représentant 50 % du montant total des dépenses engagées. Cette somme sera utilisée pour les dépenses de fonctionnement des bâtiments et équipements communaux.

➤ ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Conformément à la loi du 16 avril 2008, la commune doit se prononcer sur les modalités de la mise en

place de cette journée de solidarité. Cette journée est destinée à financer des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Le Conseil décide que cette journée sera accomplie, à l'exclusion des jours de congés annuels, à raison de 7 heures supplémentaires pour un temps complet à 35 h hebdomadaires et au prorata du temps travaillé hebdomadaire pour un temps non complet.

ADOPTION DU TAUX DE PROMOTION DU PERSONNEL COMMUNAL

La loi du 19 février 2007 a modifié les règles relatives au nombre d'agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade. Le taux de promotion doit désormais être fixé par la collectivité.

Le Conseil fixe ce taux à 100 % pour les agents concernés et pour tous les grades.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Le Conseil émet un avis favorable pour l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) des itinéraires cunacois suivants : Chemin des deux vallons, portion du chemin de Bellevue et liaison vers Cambon.

La commune s'engage ainsi à conserver ces chemins dans le patrimoine communal.

SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN

Monsieur le Maire informe le Conseil sur le syndicat mixte du Saut du Tarn, créé à l'origine pour la reconversion de ce site industriel. Ce syndicat gère actuellement le musée du Saut du Tarn. Pour assurer la pérennité de ce musée et entretenir ce patrimoine, il est demandé à toutes les communes adhérentes une participation financière (1 % pour Cunac, soit un montant de 1 600 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de retirer la commune de ce syndicat et donc de renoncer à son actif et à son passif.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL

Au titre du FDT (Fonds de Développement Territorial), deux subventions ont été demandées pour :

→ **création d'une aire de jeux** : coût prévisionnel de 5 995 € : subvention 2 270 €

→ **mise en conformité d'alarmes incendie à l'Ecole et à la Salle des fêtes** : coût prévisionnel de 10 873 € : subvention de 4 240 €.

QUESTIONS DIVERSES

→ **Centre de Loisirs** : renouvellement de la convention avec le Centre de Loisirs sans hébergement de l'association « Le village des enfants » de Cambon.

→ **Rond-point des Templiers** : la Commission aménagement se réunira le jeudi 18 décembre pour poursuivre la réflexion sur l'aménagement du rond-point des Templiers.

→ **Terrain Villeneuve** : l'offre de vente a été acceptée par le propriétaire du terrain pour un montant de 90 000 €.

La commune devra recourir à un emprunt pour cet achat.

→ **Logements sociaux** : réception de l'accord du prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations soit 277 428 € pour la création des trois logements sociaux (coût total de 440 928 € TTC).

→ **Transports urbains** : les bus de la C2A circuleront le dimanche 21 décembre 2008 après-midi. L'utilisateur ne payera qu'un euro pour un aller-retour. Les jeunes détenteurs de la carte de bus scolaire pourront utiliser le bus pendant les vacances de Noël.

INFORMATIONS DIVERSES

JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

→ **Octobre, novembre, décembre 1992** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 décembre 2008.**

→ **Janvier, février, mars 1993** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 mars 2009.**

Il est à noter que l'attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique



➤ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des prochaines élections européennes en 2009, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **31 décembre 2008**.



Si vous devez vous inscrire ou si vous souhaitez modifier votre inscription, prenez d'ores et déjà contact avec le secrétariat de Mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

➤ SERVICE DE NOËL POUR LES TRANSPORTS URBAINS



Un service sera à votre disposition le dimanche 21 décembre 2008 de 13h30 à 18h30 pour vous permettre de vous rendre au centre ville.

Le prix du ticket sera d'un euro aller, offert au retour.

Pour connaître les itinéraires concernés et les horaires, s'adresser au secrétariat de Mairie ou connectez-vous sur le site de la C2A www.grand-albigeois.fr

➤ RENTRÉE SCOLAIRE 2009-2010

En vue de l'inscription éventuelle de leur(s) enfant(s) à l'école de Cunac à la prochaine rentrée scolaire 2009/2010, les parents doivent s'adresser dès à présent au secrétariat de Mairie pour remplir une fiche de pré-inscription.

☎ 05 63 55 13 93

➤ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée à Cunac le dimanche 9 novembre sous un beau soleil. L'assemblée était nombreuse avec en particulier des porte-drapeaux de Saint-Juéry.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire, Jean-Claude de LAPANOUSE, a fait la surprise à un Cunacois, monsieur Aimé MADERS, de lui remettre la médaille d'Algérie ainsi que la médaille de porte-drapeau en reconnaissance de ses services durant ces dix dernières années, lors des manifestations commémoratives à Cunac.

➤ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie sera ouvert les 22, 23 et 24 décembre seulement l'après-midi de 13h 30 à 17h 30.

Il sera fermé le 26 décembre 2008 et le 2 janvier 2009.



➤ CÉRÉMONIE DES VŒUX

Selon la tradition, Monsieur le Maire et le Conseil municipal présenteront leurs vœux à tous les habitants le dimanche 11 janvier à 11h 30 à la Salle des Fêtes.

A cette occasion, le Guide pratique 2009 de Cunac leur sera présenté.

➤ NOUVEAUX HABITANTS DE CUNAC

Vous êtes cordialement les bienvenus à Cunac. C'est pourquoi la municipalité vous invite tout spécialement à assister à l'habituelle cérémonie des vœux, le dimanche 11 janvier à 11h 30 à la Salle des Fêtes.

Ce moment de l'année est une excellente occasion de rencontrer vos élus, vos voisins et d'autres Cunacois, de savoir ce qui s'est passé à Cunac l'année précédente et de vous informer sur ce qui va s'y passer. Vous aurez tout loisir pour poser des questions, faire des remarques ou des suggestions.

La municipalité vous accueillera donc avec plaisir le 11 janvier prochain.

➤ PROJET 'CUNAC AUTREFOIS'

La Commission communication a pour projet d'établir une bibliothèque d'images numérisées sur le thème de « Cunac Autrefois ».

C'est pourquoi elle fait appel à toutes les personnes qui accepteraient de lui prêter des cartes postales, anciennes photos familiales ou autres documents évoquant le village, les hameaux, la population, les métiers, l'habitat, les traditions, etc.

Ces photos seront ensuite reproduites sur plusieurs supports tels que le bulletin trimestriel, le bulletin annuel ou le site Internet de la commune et pourront faire l'objet d'une exposition.

Ces documents seront numérisés et rendus au plus tôt aux propriétaires.

Vous pouvez les confier dès maintenant au secrétariat de la Mairie dans une enveloppe avec votre nom et la mention « Projet Cunac Autrefois ».



Réglementation

En vertu des dispositions des articles 226-1 à 226-6 du Code Civil relatives au droit de l'image et au respect de la vie privée, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable.

Ainsi, si c'est le cas, il vous sera demandé de signer une autorisation de diffusion et de reproduction d'image.

➡ ACCÈS DES PARTICULIERS AUX DÉCHETTERIES

Depuis plusieurs années, les particuliers résidant dans une commune du territoire du



SITOMA (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Albigeois) étaient autorisés à utiliser les déchetteries moyennant l'obtention d'une carte d'accès à la Mairie de leur commune.

Désormais, les usagers seront acceptés en déchetterie sans titre d'accès, ni justification (les cartes vierges restant en stock doivent être retournées au SITOMA).

Il est rappelé que les usagers sont soumis au règlement intérieur (disponible sur demande) de chaque déchetterie et que notamment les usagers professionnels (véhicules marqués et identifiés au nom d'une société et véhicules supérieurs à 3,5 t de PTAC) ne sont pas autorisés en déchetterie mais bénéficient d'un accès spécifique sur le site de Ranteil. ☎ 05 63 47 00 27.

➡ MARPA LOU CASTELOU

Actuellement, la maison d'accueil (MARPA) de Villefranche d'Albigeois dispose d'un logement T1-bis vacant (480 € loyer mensuel, 23 € hébergement journalier) pour une personne retraitée autonome désirant vivre dans une petite structure (24 résidents).

La MARPA propose aux résidents des animations et activités très variées (diaporamas, informatique, belote, lotos, lectures, anniversaires, chants, apéritifs,...) ainsi que des spectacles, promenades ou sorties ouvertes sur la vie locale.

Renseignements : MARPA Lou Castelou
25 rue de l'Église
81 430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
☎ 05 53 55 39 79

➡ PAYS DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES



L'Observatoire du Pays de l'Albigeois et des Bastides est désormais en ligne sur le Site www.observatoire-albigeois.org.

Ce nouveau site permet aux habitants, aux acteurs et élus du Pays d'Albigeois et des Bastides de mieux connaître leur territoire.

On y trouve, par exemple, les producteurs en vente directe. Ils présentent, photos à l'appui, leur ferme et produits : viande, pain, miel... De nombreuses fiches proposent de découvrir les services à la population (crèches, points d'accès à Internet, maisons de retraite...) ou encore les associations et activités culturelles.

Sur cet observatoire du Pays, on peut également rechercher un logement communal à louer, un terrain communal à acheter... le tout en quelques clics. Toutes les informations pratiques, comme les adresses et téléphones, sont aussi facilement accessibles. L'ensemble est illustré de cartes de localisation et de photos.

L'observatoire permet également de mieux connaître son territoire et sa commune en accédant à des cartes dynamiques, à des documents ou des articles. De nombreuses thématiques sont abordées comme l'économie, l'emploi, l'environnement, l'habitat, la culture et les services à la population.

Contact : Julien FRAT – Pays de l'Albigeois et des Bastides – Tél. 05 63 36 20 15
jfrat@pays-albigeois-bastides.org

➤ DIVAGATION DE CHIENS

Des plaintes sont parvenues à la mairie au sujet de chiens divaguant dans certains quartiers, en particulier le Bourg et Puech Mourié.



Rappel de la réglementation

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, **il doit être conduit à la fourrière animale du lieu où il a été trouvé**. La fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher (article L. 211-24 du Code rural).

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.

A la fin de ce délai, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et une association de protection animale peut le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire (article L. 211-25 du Code rural).

Lorsque l'animal se trouvant en situation de divagation a été blessé ou tué, son propriétaire peut être poursuivi pour divagation.

Chenil communautaire Albi-Ranteil

Pour notre commune, c'est le chenil de Ranteil situé à Albi (compétence transférée à la C2A depuis le 1^{er} octobre 2005) qui est compétent.

Une des vocations de ce chenil est la fourrière, service de capture (sur appel) et lieu de garde des animaux errant sans maître sur la voie publique.

Adresse : Chemin Albert Einstein – Albi

☎ 05 63 38 38 24

LAVERGNE : l'entreprise JALBY a 20 ans

En octobre dernier, la famille JALBY a fêté les 20 ans de son activité de création et réparation de palettes en bois. Installée depuis une dizaine d'années dans la zone d'activités de Lavergne, Rue de la Plaine, l'entreprise travaille aussi pour la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) depuis 3 ans, afin d'accroître son chiffre d'affaires.

Sa réussite tient non seulement aux qualités de travailleurs de toute la famille mais aussi à celles de la bonne équipe que cette dernière a su choisir.

➤ JOURNÉES DU PATRIMOINE À CUNAC

Avec son clocher et ses toits fraîchement rénovés, l'église Saint-Jacques de Cunac a été ouverte de 10h à 18h le samedi 20 et le dimanche 21 septembre, pour la première fois, à l'occasion des journées nationales du patrimoine et à l'initiative du Relais paroissial.



Une cinquantaine de personnes, en majorité de Cunac, ont pu découvrir ou redécouvrir l'intérieur lumineux de cette église néo-gothique, reconstruite en 1878 : sobre dallage de carreaux de terre cuite, majestueux bénitier en marbre griotte, chatoyants vitraux du 19^e siècle dans le chœur et les bas-côtés, autels sculptés en marbre gris clair, étonnant petit baptistère éclairé par un fenestrou, révélant sur le fond bleu électrique de ses murs et de sa coupole, les fresques comme neuves et aussitôt reconnaissables du peintre d'icônes Nicolas GRESCHNY (1912-1986) réalisées il y a 60 ans.

De plus, les paroissiens avaient monté une exposition de divers objets anciens de décoration, de culte ou de procession ainsi que de vêtements et de linges liturgiques, richement décorés ou finement brodés, tous accompagnés d'une notice explicative.

En fin de journée, le prêtre André NOUVEL a fait une intervention sur le symbolisme des différentes parties de l'église ainsi que des objets de culte.

Le « livre d'or », placé à la sortie de l'église, a montré que cette initiative a été appréciée et mérite d'être pérennisée.

➤ FÊTE DE NOËL 2008

La veillée et la messe de Noël auront lieu le mercredi 24 décembre à 21 h, à l'église de Cunac.

Lors de la veillée, la représentation du conte : *"Le quatrième roi mage, l'histoire merveilleuse d'Artaban"* sera donnée, suivie de la messe de Noël où les enfants seront particulièrement accueillis.

Dimanche 25 janvier 2009 : lors de la messe de 10 H 45 la paroisse fêtera les futurs et les anciens mariés, ce sera la fête de l'Alliance à laquelle tous ceux qui veulent célébrer l'engagement de leur mariage sont invités. "



INCIVISME

➔ Brûlage de plastiques à l'air libre ou dans des cheminées

Plusieurs habitants se sont plaints des fumées nauséabondes et toxiques provenant de l'incinération, à l'air libre ou dans des cheminées, de plastiques et autres déchets ménagers ou professionnels (chantiers).



Rappel: l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit :

☞ la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateurs individuels ou d'immeuble.

☞ le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, quelles qu'elles soient.

Les fumées émanant de ces brûlages de plastiques sont hautement cancérigènes par leur teneur élevée en dioxines et furanes.

➔ Tir au fusil sur la porte de la Salle de Sports

Dans la nuit du 16 novembre, la porte principale de la Salle de Sports a encore une fois été visée mais, cette fois-ci, pas avec des galets mais avec un fusil. La Mairie a aussitôt porté plainte auprès de la gendarmerie.

UN PEU D'HISTOIRE

Tableau d'Albi en automne au siècle dernier

Extrait d'un carnet de Louisa PAULIN :¹ complément à son journal [In : Revue du Tarn, p. 495 (1994)]

1930

26 novembre — De la terrasse de l'archevêché, palais de la Berbie. Dans l'ombre de cette sévère architecture dont la couleur seule est un chant. Tours massives et très achevées, où les pigeons mettent leur douceur. Au-dessus, tel un mât invraisemblablement massif et robuste le rocher de la cathédrale et le haut du vaisseau.

A mes pieds, le Tarn sans courant, d'un vert... blond par place de la rouille des sables. Au-delà, la Madeleine qui joue à la petite ville, rose et allongée... A droite les deux ponts, le pont neuf, précis et net, le pont vieux comme ridé et aux briques ardentes. Deux merveilles de forme et de grâce, portes sous lesquelles, basses aujourd'hui, les eaux s'écoulaient sans hâte... Sur les rives, quelques peupliers jaunes, allégés par les derniers frissons du vent, des cyprès, des arbres noirs qui rappellent la terre latine.

Je voudrais noter aussi ce quai... Je ne sais pas le nom des belles vieilles hautes maisons. L'une particulièrement me rappelle la maison du podestat² de Florence, avec une manière de tour carrée solide et son toit de tuiles plates. J'aime ce quai, j'aime ces maisons... à hauteur de la vie et de l'eau toute proche... Charme incomparable de l'eau

Et puis la lumière. Cinq heures du soir environ. Un couchant lumineux, le lac d'or, de Samain³, plus ardent. La lumière enveloppait seulement un côté des choses, le pont vieux, le quai, le pont neuf et avait les couleurs. Le rose était devenu roux. A gauche : la forteresse de l'archevêché et de la cathédrale, d'un rouge brun unique, magnifiquement harmonisé avec le pauvre brun des platanes qui, nourris d'eau, se dressent au ras de l'eau... A droite, tout se silhouettait sur le ciel doré. Une ligne d'or vif apparaissait au creux de chaque arche, une ligne seulement...



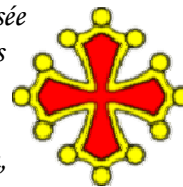
¹ Louisa PAULIN (1888-1944) poétesse occitane.

² Podestat = premier magistrat dans certaines villes d'Italie.

³ Albert SAMAIN (1859-1900) poète français.

1931

30 octobre, je crois – Albi – Encore un crépuscule sur cet ensemble vu du pont vieux. D'abord, l'arrivée au haut du quai Choiseul, l'éblouissement du rose exquis du vieux pont, rose vif, et de la Madeleine toute spiritualisée d'une brume légère, vraiment une de ces villes d'Orient, Jérusalem simplifiée... A l'horizon les falaises bleutées. A gauche, la masse de la Berbie, d'un rouge d'incendie, un rouge brûlé où ont passé le feu et la flamme. Sombres, du milieu du pont, la tour Sainte-Catherine et la vieille tour Mage semblaient faire corps avec le donjon qui leur rendait leur ancienne majesté. L'eau, morte aux berges, d'or clair au milieu, avec le reflet de la première lampe allumée dans le soir, longue chenille lumineuse.



2 novembre – Un matin doux et doré comme on imagine l'automne. Les chants de l'office des morts, en ondes par moment. Sur l'eau, l'ombre des tours..., des clochetons, des maisons dessinées en noir, une ville compacte aux dents irrégulières. Douceur de l'eau très basse, très lente. Reflets des vieux murs.



MANIFESTATIONS : décembre 2008 à mars 2009			
Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Samedi 13 décembre à 20h30	Loto	Salle des Fêtes	Association des Parents d'Elèves (APE)
Samedi 20 décembre à 20h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Mercredi 31 décembre à 20h	Réveillon	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Samedis 3 et 17 janvier 2009 à 20h30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 11 janvier 2009 à 11h 30	Cérémonie des vœux	Salle des Fêtes	Le Maire et le Conseil municipal
Samedi 7 février 2009 à 20h30	Loto	Salle des Fêtes	ADMR
Samedis 14 et 28 février 2009	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Samedis 14 et 28 mars 2009	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 H 30)
Mercredi 19 décembre 2008
Mercredi 21 janvier 2009
Mercredi 25 février 2009

Publication trimestrielle de la Commune de Cunac
10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 – E-Mail : mairie.cunac@cunac.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse
Rédaction et mise en page: Commission Communication
Impression : Mairie de Cunac – Décembre 2008
Tirage : 650 exemplaires